La Directive 91/414/CEE histoire et actualité

du cadre conceptuel à la pratique harmonisée

anthologie ou synthèse logique et chronologique de l'évolution du cadre réglementaire communautaire de l'autorisation de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et des institutions, réseaux et autres organisations qui la mettent en œuvre

| Doc. n° | Liste chronologique | référence |
|--------------|---|--------------------------|
| commentaires | A l'origine il y a d'une part une législation naissante plus exigeante aidée par des moyens d'investigation plus élaborés et plus contrôlables et d'autre part l'importance croissante de la protection des données et de l'extension de la protection que confère le brevet. | cf. Dr A J Dewar 1997 |
| | Ce qu'il fallait harmoniser: critères des données, catégories d'études, méthodes, protocoles et assurance qualité formats des dossiers interprétation des données et critères de décision calendrier de ré-homologation coût demandé à l'industrie protection des données | |
| | Pourquoi harmoniser? éviter la duplication des efforts et le gaspillage des ressources minimiser l'expérimentation animale garantir la cohérence dans le processus de décision facilité la libre circulation des biens en éliminant les barrières non tarifaires | |
| | Barrières à l'harmonisation différences dans les climats, sols et géologie différences des opinions scientifiques attitudes sociales divergente face aux pesticides perception différente des risques face aux bénéfices différences culturelles et linguistiques situations économiques différentes relatives à la disponibilité des ressources et des experts | |
| | Étapes importantes avant la mise en œuvre de la directive 1976 : proposition de la directive "Acceptance" 1983 : proposition bloquée par les EM 1987 : Acte Unique Européen 1989 : avant-projet de directive relative aux homologations 1991 : Directive 91/414/CEE adoptée 1993 : mise ne oeuvre par les EM | |
| | La Directive "Acceptance" 1976 "acceptance EU" opérationnel en conjonction avec l'homologation nationale (homologation sans harmonisation) reconnaissance mutuelle avec dérogations (EM pouvaient homologuer des ppp qui rencontraient leurs exigences ou en interdire ou en limiter d'autres si les conditions locales le justifiaient) ce projet n'a pas fait l'unanimité | |
| | Acte Unique 1987 premier amendement sérieux au Traité de Rome majorité qualifiée remplace l'unanimité Livre Blanc > 300 propositions législatives pour éliminer les barrières aux échanges commerciaux DG Agriculture (VI) enjointe de préparer une directive d'homologation | |

| dan maskisi dan | |
|--|------------|
| des pesticides Projet de Directive 1989 – première proposition | |
| projet de Directive 1989 – première proposition procédure d'homologation à deux niveaux | |
| – le Comité Permanent (Standing Committee) décide à la majorité de | |
| l'inclusion d'une s.a. sur une liste positive – EM homologuent sur base des s.a. dans cette liste | |
| homologation parallè(-lement) | |
| EM homologuent provisoirement pour 3 ans si le dossier est complet | |
| pas d'homologation avec données limitées | |
| Projet de Directive 1989 – seconde proposition | |
| reconnaissance mutuelle des homologations nationales | |
| une fois que l'homologation est accordée dans un EM, elle doit être | |
| accordée dans les autres EM sans qu'il soit exigé de nouvelles | |
| données à moins qu'il ne soit établi que les conditions ne sont pas | |
| comparables | |
| ré-homologations | |
| une fois incluse, la s.a. reste sur la liste positive pour 10 ans | |
| les homologations existantes restent pour 10 ans mais les s.a. sur le | |
| marché seront revues durant cette période | |
| données requises et protection des données | |
| liste incomplète des exigences en terme de données pour les s.a. | |
| comme pour les ppp | |
| 15 ans de protection pour les données sur les s.a. Critique de la proposition de 1080 | |
| Critique de la proposition de 1989 | |
| le concept de la liste positive est purement politique la distinction entre s a et pap plast pas fondée | cf. Dr A J |
| la distinction entre s.a. et ppp n'est pas fondée les critères d'exigence des données manque de clarté | Dewar 1997 |
| les critères d'exigence des données manque de clarte aucune volonté d'harmoniser l'interprétation des données | |
| perte des anciens critères d'homologation provisoire | |
| reconnaissance mutuelle inopérante si les conditions ne sont pas | |
| comparables | |
| mangue de réalisme dans l'ambition de revoir +600 s.a. en 10 ans | |
| pas de protection des données relatives aux ppp | |
| aucun droit d'être entendu | |
| | |
| Les catégories | |
| 1. MRL DIRECTIVES (LMR) | |
| 2. GENETICALLY MODIFIED ORGANISMES (OGM) | |
| 3. REVIEW OF EXISTING SUBSTANCES | |
| 4. DATA REQUIREMENTS | |
| 5. GUIDELINES FOR DOSSIER PREPARATION | |
| 6. GUIDELINES FOR REVIEW AGENCIES (pour les États | |
| Membres Rapporteurs) | |
| 7. UNIFORM PRINCIPAL | |
| 8. GOOD LABORATORY PRACTICE (GLP-BPL) | |
| 9. MATHEMATICAL MODELLING | |
| 10. DATA PROTECTION | |
| 11. FREE MOVEMENT OF GOODS (importation parallèles, | |
| reconnaissance mutuelle) | |
| 12. WATER DIRECTIVES (EAU) | |
| 13. AGRICULTURAL POLICY | |
| 14. WORKER DIRECTIVES (santé et sécurité travailleurs) | |
| 15. SUBSTANCES CHIMIQUES | |
| 16. SOIL (SOLS) | |
| | |
| | |
| | |

| | Directive 75/440/CEE |
|------|--|
| 0001 | Directive sur les eaux superficielles (intégrée dans la DCE) |
| | catégorie WATER DIRECTIVES (EAU) |
| 0002 | Directive 76/464/CEE Directive concernant la pollution causée par certaines substances dangereuses déversées dans le milieu aquatique (intégrée dans la DCE) |
| | catégorie WATER DIRECTIVES (EAU) |
| 0003 | Décision 76/894/CEE institue le Comité Phytosanitaire Permanent (cf. article 19 de la Directive 91/414/CEE) Journal officiel n° L 340 du 9 décembre 1976 p 25 |
| 0004 | Directive 76/895/CEE du Conseil concernant la fixation de teneurs maximales pour les résidus de pesticides respectivement sur et dans les fruits et légumes <i>Journal officiel n° L ?</i> |
| | catégorie MRL DIRECTIVES (LMR) |
| 0005 | Directive 79/117/CEE du Conseil vérifications et interdictions éventuelles notification à la Commission que les conditions d'une interdiction sont remplies (cf. règlement CEE 3600/92, 10ème considérant) Journal officiel n° L 33 du 8 février 1979 p 36 |
| | commentaires de Corfou : J Lundehn, BBA suggère que la Directive 79/117/CEE soit davantage développée pour l'intérêt qu'il porte au vote à la majorité Terry Tooby, JSC pense le contraire |
| 0006 | Directive 80/68/CEE Directive sur les eaux souterraines (intégrée dans la DCE) |
| | catégorie WATER DIRECTIVES (EAU) |
| 0007 | Directive 86/362/CEE du Conseil établi la fixation de teneurs maximales pour les résidus de pesticides (LMR) dans les céréales <i>Journal officiel n° L ?</i> |
| | catégorie MRL DIRECTIVES (LMR) |
| 0008 | Directive 86/8(3)63/CEE du Conseil établi la fixation de teneurs maximales pour les résidus de pesticides (LMR) dans les aliments d'origine animale <i>Journal officiel n° L ?</i> |
| | catégorie MRL DIRECTIVES (LMR) |
| 0009 | Directive 89/391/CEE43 du Conseil concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs sur leur lieu de |

| | travail, JO L 183 du 29 juin 1989, p. 1 | |
|--------------|---|--|
| | catégorie WORKER DIRECTIVES (santé et sécurité travailleurs) | |
| 0010 | Directive 89/656/CEE concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour l'utilisation par les travailleurs sur leur lieu de travail, d'équipements de protection individuelle JO L 393 du 30 décembre 1989, p. 18 | |
| | catégorie WORKER DIRECTIVES (santé et sécurité travailleurs) | |
| 0011 | Directive 90/220/CEE défini l'évaluation des risques qui doit être faite avant que des OGM ne puissent être libérés dans l'environnement <i>Journal officiel n° JO L 117 du 8.5.1990, p. 15.</i> [Cette directive a été abrogée par la directive 2001/18/CE est devenue caduque le 17.10.2002] | |
| | catégorie GENETICALLY MODIFIED ORGANISMES (OGM) Avant que des OGM ne soient homologués sous la Directive 91/414/CEE, une autorisation doit être obtenue pour la 'dissémination dans l'environnement' en accord avec la législation en communautaire biotechnologie, ceci implique la conformité avec les Directives 90/220/CEE, 90/219/CEE et 91/448/CEE. | |
| 0012 | Directive 90/219/CEE couvre les procédures de notification et d'homologation pour conduire des expériences en laboratoire sur des OGM – "contained use of GMOs" <i>Journal officiel n° L ?</i> | |
| | catégorie GENETICALLY MODIFIED ORGANISMES (OGM) | |
| 0013 | Directive 90/642/CEE du Conseil établissant les teneurs maximales pour les résidus de pesticides dans certains produits d'origine végétales <i>Journal officiel n° L ?</i> | |
| | catégorie MRL DIRECTIVES (LMR) Cette Directive remplace le Directive 76/895/CEE et étend son application pour inclure d'autres produits comme le thé, les pommes de terre et les semences oléagineuses. | |
| 0014 | Directive 91/188/CEE de la Commission modifie la Directive 79/117/CEE (cf. règlement CEE 3600/92, 10ème considérant) Journal officiel n° L 92 du 13 avril 1991 p 42 | |
| 0015 | 31991L0414 Directive 91/414/CEE du Conseil, du 15 juillet 1991, concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques Journal officiel n° L 230 du 19/08/1991 p. 0001 - 0032 | |
| commentaires | Directive 91/414/CEE en pratique procédures et vocabulaire | |
| | EC Co-ordinating Meetings • réunions depuis appelées ECCO meetings | |

- des experts de 7 EM au plus se réunissent selon un protocole mis sur pied par l'Allemagne et le Royaume Uni sous contrat de la CE
- la monographie (depuis appelée DAR Draft A Report rapport provisoire ?), préparée par l'EM Rapporteur y est examinée suivant 5 têtes de chapitre
- identité et méthode d'analyse, s.a. et ppp
- sort et comportement dans l'environnement
- éco-toxicologie
- toxicologie vis à vis des mammifères
- résidus
- discussion générale sur l'interprétation des données aux fins de la prise de décision au de là de laquelle le DAR s'appellera bien la monographie

sort et comportement dans l'environnement

PEC Predicted Environmental Concentration

dans les sols

- méthode de calcul
- initial, court et long terme
- après une seule ou multiple applications
- PEC à proprement parler ou moyenne pondérée par le temps dans les eaux de surface
- idem (att. tenir compte des chemins d'entrée

dans les sédiments

idem

dans les eaux souterraines

- méthode de calcul
- concentration maximum
- concentration moyenne annuelle

dans l'air

- méthode de calcul
- concentration maximum

Eco-toxicologie

TER Toxicity Exposure Ratio – coefficient ou rapport de la toxicité et de l'exposition, à considérer dans le cadre des **trigger values** – seuils à partir desquels les valeurs déclenche une décision automatique, pertinent pour l'Annexe VI.

notamment pour l'abeille mellifère

- le quotient de risque
- seuil Annexe VI

toxicité pour les mammifères

NOAEL

ADI

AOEL

EuroPOEM modèle d'exposition de l'opérateur

Résidus

méthodes d'analyse

LOD - limite de détermination

évaluation des risques pour le consommateur

ADI average daily intake –prise journalière moyenne

| | TMDI (0/ ADI) | |
|------|---|--|
| | TMDI (%ADI) EMDI (%ADI) | |
| | ArfD | |
| | | |
| 0016 | Directive 91/448/CEE prévoit les dispositions selon lesquelles les OGM sont classés par degré de risque | |
| | Journal officiel n° L ? | |
| | catégorie GENETICALLY MODIFIED ORGANISMES (OGM) | |
| | Directive 91/689/CEE | |
| 0017 | Les pesticides sont considérés comme des déchets dangereux nécessitant des mesures d'élimination spécifiques (incinération dans des incinérateurs spéciaux) Journal officiel n° L 377 du 31.12.1991, p. 20. | |
| | Règlement (CEE) n° 2078/92 | |
| 0018 | (mesures environnementales) Journal officiel n° | |
| 0019 | 31992R3600 Règlement (CEE) n° 3600/92 de la Commission, du 11 décembre 1992, établissant les modalités de mise en oeuvre de la première phase du programme de travail visé à l'article 8 paragraphe 2 de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques Journal officiel n° L 366 du 15/12/1992 p. 0010 - 0016 | |
| | catégorie REVIEW OF EXISTING SUBSTANCES | |
| | | |
| 0020 | 31993L0071 Directive 93/71/CEE de la Commission du 27 juillet 1993 modifiant la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques Journal officiel n° L 221 du 31/08/1993 p. 0027 – 0036 | |
| | catégorie DATA REQUIREMENTS | |
| | Introduction aux Annexes II et III, aux données exigées pour le chapitre 6 (efficacité), Annexe III. | |
| | 51993PC0117 | |
| 0021 | Proposition de DIRECTIVE DU CONSEIL établissant l' annexe VI de la directive 91/414/CEE concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques /* COM/93/117FINAL */ | |
| | catégorie UNIFORM PRINCIPAL | |
| 0022 | 31994L0037 Directive 94/37/CE de la Commission du 22 juillet 1994 modifiant la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques <i>Journal officiel n° L 194 du 29/07/1994 p. 0065 – 0081</i> | |
| | Journal officiel II - L 194 du 29/07/1994 p. 0003 - 0001 | |
| | catégorie DATA REQUIREMENTS Données exigées pour le chapitre 1 (identité de la substance active), 2 | |

| | (propriétés physiques et chimiques de la s.a.), 3 (autres information sur la s.a.) de l'Annexe II et données exigées pour le chapitre 1 (identité du ppp), 2 (propriétés physiques, chimiques et techniques du ppp), 3 (données relatives à l'utilisation du ppp), 4 (autres informations sur le PPP) de l'Annexe III. | |
|------|--|--|
| 0023 | 31994L0043 Directive 94/43/CE du Conseil du 27 juillet 1994 établissant l'annexe VI de la directive 91/414/CEE concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques Journal officiel n° L 227 du 01/09/1994 p. 0031 - 0055 | |
| | catégorie UNIFORM PRINCIPAL Établi des critères d'évaluation et de prise de décision harmonisés à l'usage des EM lors de la décision d'autoriser la mise sur le marché d'un ppp (chimique). | |
| 0024 | 31994L0079 Directive 94/79/CE de la Commission du 21 décembre 1994 portant modification de la directive 91/414/CEE concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques Journal officiel n° L 354 du 31/12/1994 p. 0016 - 0031 | |
| | catégorie DATA REQUIREMENTS Données exigées pour le chapitre 5 (études toxicologiques et du métabolisme relatives à la s.a.), de l'annexe II et chapitre 7 (études toxicologiques et études de l'exposition de l'utilisateur relatives au ppp) de l'Annexe III. | |
| 0025 | 31994R0933 Règlement (CE) n° 933/94 de la Commission, du 27 avril 1994, établissant la liste de substances actives des produits phytopharmaceutiques et désignant les États membres rapporteurs pour l'application du règlement (CEE) n° 3600/92 Journal officiel n° L 107 du 28/04/1994 p. 0008 - 0018 | |
| | catégorie REVIEW OF EXISTING SUBSTANCES | |
| 0026 | Document 1654/VI/94/revision 5 Conseils et critères pour l'évaluation et la préparation des Dossiers et pour la préparation par l'EM Rapporteur de Rapports pour la Commission européenne relatifs à l'inscription proposée de s.a. à l'Annexe I de la Directive 91/414/CEE | |
| | catégorie GUIDELINES FOR REVIEW AGENCIES (États Membres) | |
| 0027 | Document 1663/VI/1994/revision 6 Conseil et critères pour la préparation et la présentation des Dossiers Complets et des Dossiers Résumés en vue de l'inscription de s.a. à l'Annexe I de la Directive 91/414/CEE | |
| | catégorie GUIDELINES FOR DOSSIER PREPARATION D'application pour les dossiers des anciennes comme des nouvelles s.a. | |
| 0028 | Document 7027/VI/94 Conseils et formulaires à l'usage des EM Rapporteurs pour la vérification initiale du caractère complet des Dossiers relatifs à l'inscription proposée de s.a. à l'Annexe I de la Directive 91/414/CEE | |
| | | |

| | catégorie GUIDELINES FOR REVIEW AGENCIES (États Membres) | |
|------|---|--|
| 0029 | Communication de la Commission COM(94) 670 final Communication de la Commission au Conseil sur les indicateurs environnementaux et la comptabilité verte | |
| 0030 | 31995L0035 Directive 95/35/CE de la Commission, du 14 juillet 1995, modifiant la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques Journal officiel n° L 172 du 22/07/1995 p. 0006 - 0007 | |
| | catégorie GOOD LABORATORY PRACTICE Les principes des BPL (GLP) établis avec la Directive 87/18/CEE; certains aspect de la validité des BPL également traités par la Directive 93/71/CEE qui modifie les introductions aux Annexes II et III et les exigences en matière de test d'efficacité. | |
| 0031 | 31995L0036 Directive 95/36/CE de la Commission, du 14 juillet 1995, modifiant la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques Journal officiel n° L 172 du 22/07/1995 p. 0008 - 0020 | |
| | catégorie DATA REQUIREMENTS Données exigées pour le chapitre 7 (sort et comportement de la s.a. dans l'environnement), Annexe II et chapitre 9 (sort et comportement du ppp dans l'environnement), Annexe III | |
| 0032 | Règlement (CE) n° 491/95 de la Commission du 3 mars 1995 modifiant le règlement (CEE) n° 3600/92 et le règlement (CE) n° 933/94, notamment aux fins de l'intégration des autorités publiques désignées et des producteurs d'Autriche, de Finlande et de Suède dans la mise en oeuvre de la première phase du programme de travail visé à l'article 8 paragraphe 2 de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques Journal officiel n° L 049 du 04/03/1995 p. 0050 - 0052 | |
| | catégorie REVIEW OF EXISTING SUBSTANCES | |
| 0033 | 31995R2230 Règlement (CE) n° 2230/95 de la Commission, du 21 septembre 1995, modifiant le règlement (CE) n° 933/94 établissant la liste de substances actives des produits phytopharmaceutiques et désignant les États membres rapporteurs pour l'application du règlement (CEE) n° 3600/92 Journal officiel n° L 225 du 22/09/1995 p. 0001 - 0003 | |
| | catégorie REVIEW OF EXISTING SUBSTANCES A étendu la date limite pour la soumissions des dossiers dans la première phase au 30 avril 1995 et pour 39 s.a. une extention supplémentaire au 31 octobre 1995 | |
| 0034 | Document 1694/VI/95, mars 1995 Modélisation du comportement des ppp dans l'environnement dans le contexte de leur homologation dans l'UE, 'Forum for the co-ordination of pesticide fate models and their use (FOCUS)' | |

| | catégorie MATHEMATICAL MODELLING | |
|------|--|--|
| | Do 2007 201 4052 (VI /05 | |
| 0035 | Document 4952/VI/95 Modélisation du lessivage (comportement dans et selon les types de sol) et l'homologation européenne. Rapport final du 'Leaching Modelling Work group' au sein de FOCUS | |
| | catégorie MATHEMATICAL MODELLING | |
| 0036 | 31996D0266 96/266/CE: Décision de la Commission, du 1er avril 1996, reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé dans la perspective de l'inscription du krésoxym méthyl à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 091 du 12/04/1996 p. 0074 - 0075 | |
| 0037 | Directive 96/23/CE du Conseil, du 29 avril 1996, relative aux mesures de contrôle à mettre en œuvre à l'égard de certaines substances et de leurs résidus dans les animaux vivants. | |
| | L'Office alimentaire et vétérinaire de la Commission européenne procède à des audits et à des inspections dans les États membres et notifie ses conclusions et recommandations concernant le suivi des résidus de pesticides dans les denrées alimentaires et l'application de l'article 17 de la directive 91/414/CEE et de la directive 96/23/CE JO L 125 du 23 mai 1996, p.1. | |
| 0038 | 31996D0341 96/341/CE: Décision de la Commission, du 20 mai 1996, reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé dans la perspective de l'inscription du flurtamone à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 130 du 31/05/1996 p. 0020 - 0021 | |
| 0039 | 31996D0457 96/457/CE: Décision de la Commission du 28 juin 1996 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé dans la perspective de l'inscription du quinoxyfen à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 189 du 30/07/1996 p. 0112 - 0113 | |
| 0040 | 31996D0520 96/520/CE: Décision de la Commission du 29 juillet 1996 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé dans la perspective de l'inscription du prohexadione calcium à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 220 du 30/08/1996 p. 0019 - 0020 | |
| 0041 | 31996D0521 96/521/CE: Décision de la Commission du 29 juillet 1996 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen | |

| | détaillé dans la perspective de l'inscription du chlorfenapyr à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 220 du 30/08/1996 p. 0021 - 0022 | |
|------|--|--|
| 0042 | 31996D0522 96/522/CE: Décision de la Commission du 29 juillet 1996 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé dans la perspective de l'inscription de la spiroxamine à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 220 du 30/08/1996 p. 0023 - 0024 | |
| 0043 | 31996D0523 96/523/CE: Décision de la Commission du 29 juillet 1996 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé dans la perspective de l'inscription de l'azoxystrobine à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 220 du 30/08/1996 p. 0025 - 0026 | |
| 0044 | 31996D0524 96/524/CE: Décision de la Commission du 29 juillet 1996 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé dans la perspective de l'inscription de l'isoxaflutole à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 220 du 30/08/1996 p. 0027 - 0028 | |
| 0045 | 31996L0012 Directive 96/12/CE de la Commission, du 8 mars 1996, modifiant la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 065 du 15/03/1996 p. 0020 - 0037 catégorie DATA REQUIREMENTS Données exigées pour le chapitre 8 (études écotoxicologiques relatives à la s.a.) Annexe II et chapitre 10 (études écotoxicologiques relatives au ppp) Annexe III. | |
| 0046 | 31996L0046 Directive 96/46/CE de la Commission du 16 juillet 1996 modifiant la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 214 du 23/08/1996 p. 0018 - 0024 catégorie DATA REQUIREMENTS Données exigées pour le chapitre 4 (méthodes d'analyse relatives à la s.a.) Annexe II et chapitre 5 (méthodes d'analyse relatives au ppp) Annexe III. | |
| 0047 | 31996L0068 Directive 96/68/CE de la Commission du 21 octobre 1996 modifiant la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le | |

| | marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 277 du 30/10/1996 p. 0025 - 0034 | |
|------|---|--|
| | catégorie DATA REQUIREMENTS [catégorie MRL DIRECTIVES (LMR)] Données exigées pour le chapitre 6 (résidus dans ou sur les produits traités, alimentation humaine ou animale relatifs à la s.a.) Annexe II et chapitre 8 (résidus dans ou sur les produits traités, alimentation humaine ou animale relatifs au ppp) Annexe III. | |
| 0048 | 31997D0137 97/137/CE: Décision de la Commission du 3 février 1997 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé dans la perspective de l'inscription du prosulfuron et du cyclanilide dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 052 du 22/02/1997 p. 0020 - 0021 | |
| 0049 | 31997D0164 97/164/CE: Décision de la Commission du 17 février 1997 reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription du flupyrsulfuron-méthyl, de l'azimsulfuron et du Paecilomyces fumosoroseus dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 064 du 05/03/1997 p. 0017 - 0018 | |
| 0050 | Communication de la Commission COM(97) 9 final du 26 mars 1997 COMMUNICATION SUR LES IMPÔTS, TAXES ET REDEVANCES ENVIRONNEMENTAUX DANS LE MARCHÉ UNIQUE La présente communication est la première initiative de la Commission dans le traitement de l'utilisation des prélèvements environnementaux par les États membres. Elle vise à présenter le cadre juridique existant de l'utilisation de taxes et redevances environnementales par les États membres dans le cadre du marché unique. Elle vise également à préciser les possibilités et les obligations des États membres dans ce domaine. La présente communication n'examine pas les avantages et les inconvénients sur le plan de la rentabilité économique et de l'efficacité environnementale de l'utilisation de prélèvements environnementaux au niveau des États membres, mais elle fournit aux États membres un aperçu desdites obligations, | |
| 0051 | 31997D0248 97/248/CE: Décision de la Commission du 25 mars 1997 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé dans la perspective de l'inscription éventuelle de Pseudomonas chlororaphis à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 098 du 15/04/1997 p. 0015 - 0016 | |
| 0052 | 31997D0362 97/362/CE: Décision de la Commission du 21 mai 1997 reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription du carfentrazone-éthyl, du fosthiasate et du fluthiamide dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits | |

| | phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 152 du 11/06/1997 p. 0031 - 0032 | |
|------|---|--|
| 0053 | 31997R1199 Règlement (CE) nº 1199/97 de la Commission du 27 juin 1997 modifiant le règlement (CEE) nº 3600/92 établissant les modalités de mise en oeuvre de la première phase du programme de travail visé à l'article 8 paragraphe 2 de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques Journal officiel n° L 170 du 28/06/1997 p. 0019 - 0021 | |
| | catégorie REVIEW OF EXISTING SUBSTANCES | |
| 0054 | 51997PC0284 Proposition de directive du Conseil établissant l'annexe VI de la directive 91/414/CEE concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques /* COM/97/0284 final */ Journal officiel n° C 240 du 06/08/1997 p. 0001 | |
| 0055 | 31997D0591 97/591/CE: Décision de la Commission du 29 juillet 1997 reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription du méfenoxam (CGA 329 351), de l'éthoxylsulfuron, de la famoxadone et de l'Ampelomyces quisqualis à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 239 du 30/08/1997 p. 0048 - 0049 | |
| 0056 | 31997D0631 97/631/CE: Décision de la Commission du 12 septembre 1997 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription de la flumioxazine à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 262 du 24/09/1997 p. 0007 - 0008 | |
| 0057 | 31997L0057 Directive 97/57/CE du Conseil du 22 septembre 1997 établissant l'annexe VI de la directive 91/414/CEE concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques Journal officiel n° L 265 du 27/09/1997 p. 0087 - 0109 | |
| 0058 | document de travail 'Guidance document' de la Commission 4754/VI/96 rev. 6 du 9/10/1997 (confidentiel, document de travail, ne représente pas nécessairement les vues des Services de la Commission) | |
| | catégorie DATA PROTECTION Aide à l'interprétation de l'article 13 de la Directive 91/414/CEE (protection des données) | |
| 0059 | 31997D0865 97/865/CE: Décision de la Commission du 5 décembre 1997 reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription du CGA 245 704, du | |

| | flazasulfuron, du virus de la polyédrose nucléaire de la Spodoptera exigua, de l'imazosulfuron, de la pymétrozine et du | |
|------|--|--|
| | sulfosulfuron dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 351 du 23/12/1997 p. 0067 – 0068 | |
| 0060 | 31997L0073 Directive 97/73/CE de la Commission du 15 décembre 1997 incluant une substance active (imazalil) dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 353 du 24/12/1997 p. 0026 - 0028 | |
| 0061 | 31998D0242 98/242/CE: Décision de la Commission du 20 mars 1998 reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription du cyhalofop-butyl, du pyraflufen-ethyl et de l'azafenidin dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 096 du 28/03/1998 p. 0045 - 0046 | |
| 0062 | Directive 98/24/CE44 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail JO L 131 du 5 mai 1998, p.11 catégorie WORKER DIRECTIVES (santé et sécurité travailleurs) | |
| | 31998D0398 | |
| 0063 | 98/398/CE: Décision de la Commission du 2 juin 1998 reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription du BAS 615H, du KBR 2738 (fenhexamide), de l'oxadiargyl et du DPX-KN128 (indoxacarbe) dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro C(1998) 1447] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 176 du 20/06/1998 p. 0034 - 0035 | |
| 0064 | 31998D0512 98/512/CE: Décision de la Commission du 29 juillet 1998 reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription du BAS 620H (tépraloxydim), du S-métolachlor et du SZX 0722 (iprovalicarb) dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro C(1998) 2368] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 228 du 15/08/1998 p. 0035 - 0036 | |
| 0065 | 31998D0676 98/676/CE: Décision de la Commission du 17 novembre 1998 reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription du KIF 3535 (mépanipyrim), de l'imazamox (AC 299263), du DE 570 (florasulam), du fluazolat (JV 485), du Coniothyrium minitans et de l'acide benzoïque dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro | |

| | C(1998) 3514] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 317 du 26/11/1998 p. 0047 - 0048 | |
|------|--|--|
| 0066 | 31998L0047 Directive 98/47/CE de la Commission du 25 juin 1998 incluant une substance active (azoxystrobine) dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) <i>Journal officiel n° L 191 du 07/07/1998 p. 0050 - 0052</i> | |
| 0067 | 31998L0082 Directive 98/82/CE de la Commission du 27 octobre 1998 modifiant les annexes des directives 86/362/CEE, 86/363/CEE et 90/642/CEE du Conseil concernant la fixation de teneurs maximales pour les résidus de pesticides sur et dans les céréales, les denrées alimentaires d'origine animale et certains produits d'origine végétale, y compris les fruits et légumes (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 290 du 29/10/1998 p. 0025 - 0054 catégorie MRL DIRECTIVES (LMR) | |
| | categorie Fine Directives (EFIN) | |
| 0068 | Document de travail Document VI/7655/98 Bilan de la mise en œuvre du règlement (CEE) n° 2078/92: évaluation des programmes agri-environnementaux (doc. VI/7655/98), p. 40 et suivantes | |
| 0069 | OCDE, COM/AGR/CA/ENV/EPOC(98) 136 Utiliser le paysage pour classer les écosystèmes agricoles européens Le paysage nous permet de mieux comprendre les caractéristiques spécifiques des sites et la nature de l'interaction entre pratiques agricoles et environnement | |
| 0070 | 31999D0043 1999/43/CE: Décision de la Commission du 22 décembre 1998 reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle du CGA 279 202 (trifloxystrobine), du clefoxydime (BAS 625H), de l'etoxazole et du phosphate ferrique dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro C(1998) 4355] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 014 du 19/01/1999 p. 0030 - 0031 | |
| | A faire 1999/45/CE | |
| 0071 | 31999D0164 1999/164/CE: Décision de la Commission du 17 février 1999 concernant la non-inclusion du DNOC en tant que substance active dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil et le retrait des autorisations accordées aux produits phytopharmaceutiques contenant cette substance active [notifiée sous le numéro C(1999) 332] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 054 du 02/03/1999 p. 0021 - 0022 | |
| 0072 | 31999D0237 1999/237/CE: Décision de la Commission du 18 mars 1999 reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'éventuelle inscription du CGA 277 476 (oxasulfuron) dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil | |

| | concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro C(1999) 632] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 087 du 31/03/1999 p. 0015 - 0016 | |
|------|---|--|
| 0073 | 31999D0392 1999/392/CE: Décision de la Commission, du 31 mai 1999, reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle des substances actives Mésotrione (ZA 1296), Iodosulfuron-méthyl-sodium (AEF 115008), Silthiopham (MON 65500) et Gliocladium catenulatum à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro C(1999) 1400] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 148 du 15/06/1999 p. 0044 - 0045 | |
| 0074 | 31999D0462 1999/462/CE: Décision de la Commission, du 24 juin 1999, reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle de l'alanycarbe à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro C(1999) 1715] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 180 du 15/07/1999 p. 0049 - 0050 | |
| 0075 | 31999D0555 1999/555/CE: Décision de la Commission du 22 juillet 1999 reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle des substances actives BAS 656H (diméthénamide-p), AC 900001 (picolinafène) et ZA 1963 (picoxystrobine) à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro C(1999) 2276] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 210 du 10/08/1999 p. 0022 - 0023 | |
| 0076 | 31999D0610 1999/610/CE: Décision de la Commission du 10 septembre 1999 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle de L 91105D (carvone) à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro C(1999) 2799] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 242 du 14/09/1999 p. 0029 - 0030 | |
| 0077 | 31999L0001 Directive 1999/1/CE de la Commission du 21 janvier 1999 incluant une substance active (krésoxym méthyl) dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 021 du 28/01/1999 p. 0021 - 0023 | |
| 0078 | 31999L0073 Directive 1999/73/CE de la Commission, du 19 juillet 1999, portant inscription d'une substance active (spiroxamine) à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 206 du 05/08/1999 p. 0016 - 0018 | |

| | 31999L0080 | |
|------|---|--|
| 0079 | Directive 1999/80/CE de la Commission du 28 juillet 1999 incluant une substance active (azimsulfuron) dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 210 du 10/08/1999 p. 0013 - 0015 | |
| 0080 | Règlement 1257/1999 Les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ont été intégrées dans le règlement (CE) 1259/1999 du Conseil établissant des règles communes pour les régimes de soutien direct dans le cadre de la politique agricole commune et dans le règlement (CE) 1257/199939 du Conseil concernant le soutien au développement rural par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA), modifiant et abrogeant respectivement certains règlements. JO L 160 du 26 juin 1999, p. 80 et p. 113 | |
| | catégorie AGRICULTURAL POLICY | |
| 0081 | Règlement 1259/1999 établit un lien entre les exigences en matière de protection de l'environnement et le soutien direct aux producteurs dans le cadre de la PAC. JO L 160 du 26 juin 1999, p. 80 et p. 113 | |
| | catégorie AGRICULTURAL POLICY | |
| 0082 | 31999R1972 Règlement (CE) nº 1972/1999 de la Commission, du 15 septembre 1999, modifiant le règlement (CEE) nº 3600/92 établissant les modalités de mise en œuvre de la première phase du programme de travail visé à l'article 8, paragraphe 2, de la directive 91/414/CEE concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques Journal officiel n° L 244 du 16/09/1999 p. 0041 - 0041 | |
| | catégorie REVIEW OF EXISTING SUBSTANCES | |
| 0083 | Communication de la Commission COM(1999) 22 - «Pistes pour une agriculture durable» voir également: les réformes entreprises dans le cadre de l'Agenda 2000 | |
| 0084 | Communication de la Commission COM (1999) 706 intitulée "Stratégie communautaire concernant les perturbateurs endocriniens" | |
| 0085 | Communication de la Commission COM(2000) 20 final du 26.01.2000 COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL ET AU PARLEMENT EUROPÉEN Indicateurs d'intégration des préoccupations environnementales dans la politique agricole commune Le Conseil européen de Cardiff, en juin 1998 (réaffirmé à Vienne, décembre 1998), a invité toutes les formations du Conseil concernées à établir leurs propres stratégies afin de mettre en œuvre l'intégration de l'environnement et du | |

| 0086 | Communication de la Commission COM (2000) 66 final du 9 février 2000 Livre Blanc sur la responsabilité environnementale | |
|------|---|--|
| 0087 | 32000D0166 2000/166/CE: Décision de la Commission, du 23 février 2000, prolongeant le délai permettant d'accorder des autorisations provisoires concernant la nouvelle substance active quinoxyfen [notifiée sous le numéro C(2000) 479] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 052 du 25/02/2000 p. 0044 - 0044 | |
| 0088 | 32000D0180 2000/180/CE: Décision de la Commission, du 23 février 2000, prolongeant la durée des autorisations provisoires concernant la nouvelle substance active Pseudomonas chlororaphis [notifiée sous le numéro C(2000) 407] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 057 du 02/03/2000 p. 0034 - 0034 | |
| 0089 | 32000D0181 2000/181/CE: Décision de la Commission, du 23 février 2000, reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle des substances actives thiacloprid, forchlorfenuron et thiamethoxam à l'annexe I de la directive 91/414/CEE concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro C(2000) 474] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 057 du 02/03/2000 p. 0035 - 0036 | |
| 0090 | 32000L0010 Directive 2000/10/CE de la Commission, du 1er mars 2000, inscrivant une substance active (le fluroxypyr) à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 057 du 02/03/2000 p. 0028 - 0030 | |
| 0091 | 32000R0451 Règlement (CE) nº 451/2000 de la Commission, du 28 février 2000, établissant les modalités de mise en œuvre des deuxième et troisième phases du programme de travail visé à l'article 8, paragraphe 2, de la directive 91/414/CEE du Conseil Journal officiel n° L 055 du 29/02/2000 p. 0025 - 0052 | |
| | catégorie REVIEW OF EXISTING SUBSTANCES | |
| 0092 | T-112/00 et T-122/00 ORDONNANCE DU TRIBUNAL (quatrième chambre) du 24 janvier 2001 «Recours en annulation - Directive 91/414/CEE - Mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques - Règlement (CE) n° 451/2000 - Programme de travail pour l'évaluation des substances actives existantes sur le marché (deuxième et troisième phases) - Irrecevabilité» | |
| | catégorie REVIEW OF EXISTING SUBSTANCES | |
| 0093 | 32000D0210 2000/210/CE: Décision de la Commission, du 25 février 2000, reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle du spinosad à l'annexe I de la | |

| | directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro C(2000) 476] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 064 du 11/03/2000 p. 0024 - 0025 | |
|------|---|--|
| 0094 | 32000D0233 2000/233/CE: Décision de la Commission, du 9 mars 2000, concernant la non-inclusion du pyrazophos en tant que substance active dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE et le retrait des autorisations accordées aux produits phytopharmaceutiques contenant cette substance active [notifiée sous le numéro C(2000) 655] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 073 du 22/03/2000 p. 0016 - 0017 | |
| 0095 | 32000D0234 2000/234/CE: Décision de la Commission, du 9 mars 2000, concernant la non-inclusion du monolinuron en tant que substance active dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE et le retrait des autorisations accordées aux produits phytopharmaceutiques contenant cette substance active [notifiée sous le numéro C(2000) 656] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 073 du 22/03/2000 p. 0018 - 0019 | |
| 0096 | 32000D0251 2000/251/CE: Décision de la Commission, du 17 mars 2000, reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle du RPA407213 (fenamidone) à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro C(2000) 699] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 078 du 29/03/2000 p. 0026 - 0027 | |
| 0097 | 32000D0358 2000/358/CE: Décision de la Commission du 24 mai 2000 prolongeant la durée des autorisations provisoires concernant les nouvelles substances actives flupyrsulfuron methyl, carfentrazone ethyl, prosulfuron, flurtamone, isoxaflutole [notifiée sous le numéro C(2000) 1376] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 127 du 27/05/2000 p. 0061 - 0062 | |
| 0098 | 32000D0390 2000/390/CE: Décision de la Commission du 7 juin 2000 reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription de l'EXP60707B (acétamipride) à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro C(2000) 1562] Journal officiel n° L 145 du 20/06/2000 p. 0036 - 0036 | |
| 0099 | 32000D0412 2000/412/CE: Décision de la Commission du 15 juin 2000 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle du IKF 916 (cyazofamid) à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro C(2000) 1547] Journal officiel n° L 155 du 28/06/2000 p. 0062 - 0062 | |

| | 32000D0463 | |
|------|--|--|
| 0100 | 2000/463/CE: Décision de la Commission du 17 juillet 2000 | |
| 0100 | reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen | |
| | détaillé en vue de l'inscription éventuelle du MKH 65 61 | |
| | (propoxycarbazone de sodium) à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits | |
| | phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro C(2000) 2006] | |
| | Journal officiel n° L 183 du 22/07/2000 p. 0021 - 0021 | |
| | 32000L0048 | |
| 0101 | Directive 2000/48/CE de la Commission du 25 juillet 2000 | |
| | modifiant les annexes des directives 86/362/CEE et 90/642/CEE du | |
| | Conseil concernant la fixation de teneurs maximales pour les résidus de | |
| | pesticides respectivement sur et dans les céréales et certains produits d'origine végétale, y compris les fruits et légumes (Texte présentant de | |
| | l'intérêt pour l'EEE) | |
| | Journal officiel n° L 197 du 03/08/2000 p. 0026 - 0031 | |
| | | |
| | catégorie MRL DIRECTIVES (LMR) | |
| 0400 | 32000L0049 Directive 2000/49/CE de la Commission du 26 juillet 2000 | |
| 0102 | inscrivant une substance active (le metsulfuron méthyle) à l'annexe I | |
| | de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché | |
| | des produits phytopharmaceutiques | |
| | Journal officiel nº L 197 du 03/08/2000 p. 0032 - 0034 | |
| | 32000L0050 | |
| 0103 | Directive 2000/50/CE de la Commission du 26 juillet 2000 | |
| | inscrivant une substance active (le prohexadione-calcium) à l'annexe I | |
| | de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques | |
| | Journal officiel n° L 198 du 04/08/2000 p. 0039 - 0040 | |
| | | |
| 0404 | 32000D0540 2000/540/CE: Décision de la Commission du 6 septembre 2000 | |
| 0104 | reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour | |
| | examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle du RH-7281 | |
| | (zoxamide), du B-41; E-187 (milbémectine), du BAS500F | |
| | (pyraclostrobine) et de l'AEF130360 (foramsulfurone) dans | |
| | l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur | |
| | le marché des produits phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro C(2000) 2285] | |
| | C(2000) 2285] Journal officiel n° L 230 du 12/09/2000 p. 0014 - 0015 | |
| | , , , , , , , , , , , , , , , , , , , | |
| 0405 | 32000L0057 Directive 2000/57/CE de la Commission du 22 septembre 2000 | |
| 0105 | modifiant les annexes des directives 76/895/CEE et 90/642/CEE du | |
| | Conseil concernant la fixation de teneurs maximales pour les résidus de | |
| | pesticides respectivement sur et dans les fruits et légumes et certains | |
| | produits d'origine végétale, y compris les fruits et légumes (Texte | |
| | présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 244 du 29/09/2000 p. 0076 - 0077 | |
| | | |
| | catégorie MRL DIRECTIVES (LMR) | |
| 0400 | 32000L0058 Directive 2000/58/CE de la Commission du 22 septembre 2000 | |
| 0106 | Directive 2000/50/CE de la Commission du 22 septembre 2000 | |

| | modifiant les annexes des directives 86/362/CEE, 86/363/CEE et 90/642/CEE du Conseil concernant la fixation de teneurs maximales pour les résidus de pesticides respectivement sur et dans les céréales, les denrées alimentaires d'origine animale et certains produits d'origine végétale, y compris les fruits et légumes (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 244 du 29/09/2000 p. 0078 - 0083 catégorie MRL DIRECTIVES (LMR) | |
|------|---|--|
| | | |
| 0107 | Directive cadre sur l'eau - DCE Directive 2000/60/CE du Parlement et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau JO L 327 du 22 décembre 2000, p. 1 | |
| | catégorie WATER DIRECTIVES (EAU) | |
| 0108 | 32000D0626 2000/626/CE: Décision de la Commission du 13 octobre 2000 concernant la non-inclusion du chlozolinate en tant que substance active dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil et le retrait des autorisations accordées aux produits phytopharmaceutiques contenant cette substance active [notifiée sous le numéro C(2000) 3007] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 263 du 18/10/2000 p. 0032 - 0033 | |
| 0109 | 32000R2266 Règlement (CE) nº 2266/2000 de la Commission du 12 octobre 2000 modifiant le règlement (CEE) nº 3600/92 établissant les modalités de mise en oeuvre de la première phase du programme de travail visé à l'article 8, paragraphe 2, de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques Journal officiel nº L 259 du 13/10/2000 p. 0027 - 0028 | |
| | catégorie REVIEW OF EXISTING SUBSTANCES | |
| | 32000L0066 | |
| 0110 | Directive 2000/66/CE de la Commission du 23 octobre 2000 inscrivant une substance active (le triasulfuron) à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques Journal officiel n° L 276 du 28/10/2000 p. 0035 – 0037 | |
| 0111 | 32000L0067 Directive 2000/67/CE de la Commission du 23 octobre 2000 inscrivant une substance active (l'esfenvalérate) à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques Journal officiel n° L 276 du 28/10/2000 p. 0038 - 0040 | |
| 0112 | 32000L0068 Directive 2000/68/CE de la Commission du 23 octobre 2000 portant inscription d'une substance active (le bentazone) à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques Journal officiel n° L 276 du 28/10/2000 p. 0041 - 0043 | |

| 0113 | 32000D0725 2000/725/CE: Décision de la Commission du 20 novembre 2000 concernant la non-inscription du tecnazène à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil et le retrait des autorisations de produits phytopharmaceutiques contenant cette substance active [notifiée sous le numéro C(2000) 3354] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 292 du 21/11/2000 p. 0030 - 0031 | |
|------|--|--|
| 0114 | Document 13458/00 du Conseil En novembre 2000, le Conseil et la Commission ont approuvé une déclaration sur la politique de développement qui identifiait l'environnement comme une question fondamentale. | |
| 0115 | 32000D0767 2000/767/CE: Décision de la Commission du 5 décembre 2000 permettant la prolongation des autorisations provisoires accordées pour les nouvelles substances actives FOE 5043 (flufénacet - exfluthiamide) et flumioxazine [notifiée sous le numéro C(2000) 3658] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 306 du 07/12/2000 p. 0034 - 0035 | |
| 0116 | 32000D0784 2000/784/CE: Décision de la Commission du 4 décembre 2000 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle de l'UBH 820; UR 50601 (béflubutamid) à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques [notifiée sous le numéro C(2000) 3648] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 311 du 12/12/2000 p. 0047 - 0048 | |
| 0117 | 32000L0080 Directive 2000/80/CE de la Commission du 4 décembre 2000 modifiant l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques en vue de la consolider et d'y inscrire une autre substance active (lambda-cyhalothrine) Journal officiel n° L 309 du 09/12/2000 p. 0014 - 0023 | |
| 0118 | 32000D0801 2000/801/CE: Décision de la Commission du 20 décembre 2000 concernant la non-inclusion du lindane dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil et le retrait des autorisations accordées aux produits phytopharmaceutiques contenant cette substance active [notifiée sous le numéro C(2000) 4014] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 324 du 21/12/2000 p. 0042 - 0043 | |
| 0119 | 32000D0816 2000/816/CE: Décision de la Commission du 27 décembre 2000 concernant la non-inscription du quintozène dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil et le retrait des autorisations accordées aux produits phytopharmaceutiques contenant cette substance active [notifiée sous le numéro C(2000) 4136] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) | |

| | Journal officiel n° L 332 du 28/12/2000 p. 0112 - 0113 | |
|------|--|--|
| 0120 | 32000D0817 2000/817/CE: Décision de la Commission du 27 décembre 2000 concernant la non-inscription de la perméthrine dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil et le retrait des autorisations accordées aux produits phytopharmaceutiques contenant cette substance active [notifiée sous le numéro C(2000) 4140] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 332 du 28/12/2000 p. 0114 - 0115 | |
| 0122 | 32000L0081 Directive 2000/81/CE de la Commission du 18 décembre 2000 modifiant les annexes des directives 86/362/CEE, 86/363/CEE et 90/642/CEE du Conseil concernant la fixation de teneurs maximales pour les résidus de pesticides respectivement sur et dans les céréales, les denrées alimentaires d'origine animale et certains produits d'origine végétale, y compris les fruits et légumes (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 326 du 22/12/2000 p. 0056 - 0062 | |
| | catégorie MRL DIRECTIVES (LMR) | |
| 0123 | Rapport 1999 (SANCO/397/01-final) Surveillance des résidus de pesticides dans les produits d'origine végétale dans l'Union européenne, la Norvège et l'Islande. | |
| 0124 | 32001D0006 2001/6/CE: Décision de la Commission du 12 décembre 2000 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle du QRD 133 WP (Bacillus subtilis, souche QST 713) à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2000) 3747] Journal officiel n° L 002 du 05/01/2001 p. 0025 - 0026 | |
| 0125 | 32001D0134 2001/134/CE: Décision de la Commission du 14 février 2001 concernant la décision relative à l'inscription éventuelle de certaines substances actives à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2001) 374] Journal officiel n° L 049 du 20/02/2001 p. 0013 - 0015 | |
| 0126 | 32001L0021 Directive 2001/21/CE de la Commission du 5 mars 2001 modifiant l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques en vue d'y inscrire les substances actives amitrole, diquat, pyridate et thiabendazole Journal officiel n° L 069 du 10/03/2001 p. 0017 - 0021 | |
| 0127 | 32001D0231 2001/231/CE: Décision de la Commission du 13 mars 2001 permettant aux États membres de prolonger les autorisations provisoires pour les nouvelles substances actives IKI 1145; TO 1145 (fosthiazate), CGA 329351 (metalaxyl-m), MON 37500 (sulfosulfuron) et "virus de la polyédrose nucléaire de la | |

| | Spodoptera exigua" (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2001) 698] | |
|------|--|--|
| | Journal officiel n° L 084 du 23/03/2001 p. 0055 - 0056 | |
| 0128 | 32001D0245 2001/245/CE: Décision de la Commission du 22 mars 2001 concernant la non-inclusion du zinèbe dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil et le retrait des autorisations accordées aux produits phytopharmaceutiques contenant cette substance active (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2001) 749] Journal officiel n° L 088 du 28/03/2001 p. 0019 - 0020 | |
| 0129 | 32001D0287 2001/287/CE: Décision de la Commission du 2 avril 2001 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle du mesosulfuron-méthyl à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2001) 1000] Journal officiel n° L 099 du 10/04/2001 p. 0009 - 0010 | |
| 0130 | 32001R0703 Règlement (CE) n° 703/2001 de la Commission du 6 avril 2001 fixant les substances actives des produits phytopharmaceutiques qui doivent être évaluées au cours de la deuxième phase du programme de travail visé à l'article 8, paragraphe 2, de la directive 91/414/CEE du Conseil et modifiant la liste des États membres désignés comme rapporteurs pour ces substances Journal officiel n° L 098 du 07/04/2001 p. 0006 - 0013 catégorie REVIEW OF EXISTING SUBSTANCES | |
| | | |
| 0131 | Document de travail SEC (2001) 609 du 10 avril 2001 Document de travail de la Commission intitulé "Intégrer l'environnement dans la politique de coopération en matière d'économie et de développement" À titre de contribution au "processus de Cardiff", la Commission a présenté en avril 2001 un document de travail préconisant la recherche de synergies entre la protection de l'environnement et l'éradication de la pauvreté et indiquant les possibilités d'intégration des préoccupations environnementales dans les six thèmes prioritaires de la politique de coopération et de développement de la UE, en vue de parvenir à un développement durable. | |
| 0132 | Directive 2001/18/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 mars 2001 relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement et abrogeant la directive 90/220/CEE du Conseil - Déclaration de la Commission JO L 106 du 17 avril 2001, p. 1 | |
| | catégorie GENETICALLY MODIFIED ORGANISMES (OGM) | |
| 0133 | 32001D0315 2001/315/CE: Décision de la Commission du 18 avril 2001 permettant aux États membres de prolonger les autorisations provisoires accordées pour les nouvelles substances actives flupyrsulfuron- méthyl, carfentrazone-éthyl, famoxadone, prosulfuron, isoxaflutole, flurtamone, éthoxylsulfuron, Paecilomyces | |

| | fumosoroseus et cyclanilide (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2001) 1090] Journal officiel n° L 109 du 19/04/2001 p. 0069 - 0071 | |
|------|---|--|
| | 220041.0020 | |
| 0134 | 32001L0028 Directive 2001/28/CE de la Commission du 20 avril 2001 modifiant l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques en vue d'y inscrire la substance active KBR 2738 (fenhexamide) Journal officiel n° L 113 du 24/04/2001 p. 0005 - 0007 | |
| | Règlement 963/2001 | |
| 0135 | les États membres sont autorisés, pour promouvoir le respect des exigences environnementales, à recourir à des sanctions consistant à réduire les paiements directs. JO L 136 du 18 mai 2001, p. 4 | |
| | catégorie AGRICULTURAL POLICY | |
| | 32001D0385 | |
| 0136 | 2001/385/CE: Décision de la Commission du 4 mai 2001 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle du RH 2485 (méthoxyfenozide) à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2001) 1179] | |
| | Journal officiel n° L 137 du 19/05/2001 p. 0030 - 0030 | |
| 0137 | 32001L0039 Directive 2001/39/CE de la Commission du 23 mai 2001 modifiant les annexes des directives 86/362/CEE, 86/363/CEE et 90/642/CEE du Conseil concernant la fixation de teneurs maximales pour les résidus de pesticides respectivement sur et dans les céréales, les denrées alimentaires d'origine animale et certains produits d'origine végétale, y compris les fruits et légumes Journal officiel n° L 148 du 01/06/2001 p. 0070 - 0077 | |
| | catégorie MRL DIRECTIVES (LMR) | |
| | , , , | |
| 0138 | 32001L0036 Directive 2001/36/CE de la Commission du 16 mai 2001 portant modification de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE.) Journal officiel n° L 164 du 20/06/2001 p. 0001 - 0038 | |
| | 32001L0047 | |
| 0139 | Directive 2001/47/CE de la Commission du 25 juin 2001 modifiant l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques en vue d'y inscrire la substance active Paecilomyces fumosoroseus (souche Apopka 97, PFR 97 ou CG 170, ATCC20874) Journal officiel n° L 175 du 28/06/2001 p. 0021 - 0023 | |
| | 32001L0049 | |
| 0140 | Directive 2001/49/CE de la Commission du 28 juin 2001 modifiant | |

| | l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques en vue d'y inscrire la substance active DPX KE 459 (flupyrsulfuron-méthyl) Journal officiel n° L 176 du 29/06/2001 p. 0061 - 0063 | |
|------|--|--|
| 0141 | 32001L0048 Directive 2001/48/CE de la Commission du 28 juin 2001 modifiant les annexes des directives 86/362/CEE et 90/642/CEE du Conseil concernant la fixation de teneurs maximales pour les résidus de pesticides respectivement sur et dans les céréales et certains produits d'origine végétale, y compris les fruits et légumes (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 180 du 03/07/2001 p. 0026 - 0033 | |
| | catégorie MRL DIRECTIVES (LMR) | |
| 0142 | 32001D0520 2001/520/CE: Décision de la Commission du 9 juillet 2001 concernant la non-inscription du parathion dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil et le retrait des autorisations accordées aux produits phytopharmaceutiques contenant cette substance active (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2001) 1772] Journal officiel n° L 187 du 10/07/2001 p. 0047 - 0048 | |
| 0143 | 32001D0529 2001/529/CE: Décision de la Commission du 12 juillet 2001 permettant aux États membres de prolonger les autorisations provisoires pour les nouvelles substances actives acide benzoïque et BAS 615H (cinidon-éthyl) (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2001) 1861] Journal officiel n° L 191 du 13/07/2001 p. 0047 - 0048 | |
| 0144 | 52001DC0 Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil COM (2001) 444 final du 25.7.2001) Évaluation des substances actives des produits phytopharmaceutiques (présenté conformément à l'article 8, paragraphe 2, de la Directive 91/414/CEE (dix ans après) concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques) /* COM/2001/0444 final */ | |
| 0145 | 32001L0057 Directive 2001/57/CE de la Commission du 25 juillet 2001 modifiant les annexes des directives 86/362/CEE, 86/363/CEE et 90/642/CEE du Conseil concernant la fixation de teneurs maximales pour les résidus de pesticides respectivement sur et dans les céréales, les denrées alimentaires d'origine animale et certains produits d'origine végétale, y compris les fruits et légumes (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 208 du 01/08/2001 p. 0036 - 0043 | |
| | catégorie MRL DIRECTIVES (LMR) | |
| 0146 | 32001D0626 2001/626/CE: Décision de la Commission du 30 juillet 2001 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle du pethoxamide à l'annexe I | |

| | de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2001) 2386] Journal officiel n° L 217 du 11/08/2001 p. 0014 - 0015 | |
|------|--|--|
| 0147 | 32001D0679 2001/679/CE: Décision de la Commission du 29 août 2001 concernant la décision relative à l'inscription éventuelle de certaines substances actives à l'annexe I de la directive 91/414/CEE (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2001) 2495] Journal officiel n° L 239 du 07/09/2001 p. 0039 - 0041 | |
| 0148 | 32001D0697 2001/697/CE: Décision de la Commission du 5 septembre 2001 concernant la non-inclusion du chlorofénapyr à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2001) 2617] Journal officiel n° L 249 du 19/09/2001 p. 0019 - 0020 | |
| 0149 | 32001L0087 Directive 2001/87/CE de la Commission du 12 octobre 2001 modifiant l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques en vue d'y inscrire les substances actives acibenzolar-S-méthyl, cyclanilide, phosphate ferrique, pymétrozine et pyraflufen-éthyl Journal officiel n° L 276 du 19/10/2001 p. 0017 - 0020 | |
| 0150 | 32001L0099 Directive 2001/99/CE de la Commission du 20 novembre 2001 modifiant l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques en vue d'y inscrire les substances actives glyphosate et thifensulfuron-méthyle Journal officiel n° L 304 du 21/11/2001 p. 0014 - 0016 | |
| 0151 | 32001D0810 2001/810/CE: Décision de la Commission du 21 novembre 2001 concernant la décision relative à l'inscription éventuelle de certaines substances actives à l'annexe I de la directive 91/414/CEE (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2001) 3685] Journal officiel n° L 305 du 22/11/2001 p. 0032 - 0034 | |
| 0152 | 32001L0103 Directive 2001/103/CE de la Commission du 28 novembre 2001 modifiant l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques en vue d'y inscrire la substance active acide 2,4-dichlorophénoxyacétique (2,4-D) (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 313 du 30/11/2001 p. 0037 - 0039 | |
| 0153 | 32001D0861 2001/861/CE: Décision de la Commission du 27 novembre 2001 reconnaissant en principe la conformité du dossier transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle de la laminarine et du novaluron à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro | |

| | C(2001) 3761] Journal officiel n° L 321 du 06/12/2001 p. 0034 - 0035 | |
|------|---|--|
| 0154 | 'Guidance document' de la Commission DG Sanco/223/2000 rev.9 du 6 décembre 2001 - Guideline developed within the Standing Committee on Plant Health concerning parallel trade of plant protection products within the EU and the EEA - document de travail, ne représente pas nécessairement les vues des Services de la Commission (bien que stipulé préparé avec le concours des services de la Commission et les EM) | |
| | catégorie FREE MOVEMENT OF GOODS (importation parallèles, reconnaissance mutuelle) Aide pour les EM à la mise en oeuvre de l'article 28 du Traité dans le cadre jurisprudentiel communautaire sans porter préjudice aux dispositions de la Directive 91/414/CEE (homologation nationale de des importations parallèles) | |
| | commentaires de Corfou : Peter Chapman, PSD souhaite que les importations parallèles soient réglementées par un autre texte Peter Bergkvist, EM Suède souhaite conserver les importations parallèles en dehors de la Directive 91/414/CEE J Lundehn, BBA n'accepte pas le caractère légal, force de loi, du "Guidance document Sanco/223/2000' | |
| 0155 | Décision n° 2455/2001/CE du Parlement européen et du Conseil Liste de 33 substances prioritaires. | |
| | En ce qui concerne la protection des eaux superficielles, la directive introduit des critères en vue de l'établissement d'une liste de substances prioritaires et de substances dangereuses prioritaires qui doivent faire l'objet de mesures spécifiques telles que des normes de qualité et des mesures de contrôle des émissions, afin de réduire ou d'éliminer les émissions, les rejets et les pertes. Une liste de 33 substances prioritaires a été adoptée en 2001 (dont 13 pesticides). JO L 331 du 15 décembre 2001, p. 1 | |
| | incidence sur catégorie WATER DIRECTIVES (EAU) | |
| 0156 | Communication de la Commission COM (2001) 88 final Livre blanc intitulé "Stratégie pour la future politique dans le domaine des substances chimiques" - travaux préparatoires | |
| | catégorie SUBSTANCES CHIMIQUES | |
| 0157 | Communication de la Commission COM (2001) 772 final – (international) relative à la coopération entre l'UE et la Russie dans le domaine de l'environnement – gestion des produits chimiques | |
| | D'autre part (élargissement), en juillet 2001, le Parlement européen a envoyé à tous les pays candidats une lettre demandant que lui soient envoyées les estimations des pouvoirs publics en ce qui concerne la teneur et le volume des stocks de pesticides périmés, ainsi que les plans d'élimination. | |
| 0158 | Conclusions du Conseil adoptées le 12 décembre 2001 annexe III au projet de procès-verbal du 29 janvier 2002 (doc. 15287/01) | |

| | Parlement européen et au Conseil COM (2001) 444 final du 25.7.2001)], le Conseil et le Parlement européen, bien qu'ils soient favorables à la prolongation du programme de révision, soulignent la nécessité de revoir la directive et formulent des recommandations concernant toute une série de points dont la Commission devrait tenir compte. | |
|------|---|--|
| 0159 | Communication de la Commission COM(2002) 17 VERSION PROVISOIRE du 23 janvier 2002 - 2002/0021(COD) Proposition de Directive du Parlement Européen et du Conseil sur la responsabilité environnementale en vue de la prévention et de la réparation des dommages environnementaux (présentée par la Commission) | |
| 0160 | 32002D0133 2002/133/CE: Décision de la Commission du 18 février 2002 permettant aux États membres de prolonger les autorisations provisoires pour les nouvelles substances actives carfentrazone-éthyl, cinidon- éthyl, cyhalofop-butyl, éthoxylsulfuron, famoxadone, flazasulfuron, flufénacet, flumioxazine, flurtamone, fosthiasate, isoxaflutole, metalaxyl-M, prosulfuron, Pseudomonas chlororaphis, quinoxyfen, virus de la polyédrose nucléaire de la Spodoptera exigua et sulfosulfuron (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2002) 517] Journal officiel n° L 047 du 19/02/2002 p. 0041 - 0042 | |
| 0161 | 32002L0018 Directive 2002/18/CE de la Commission du 22 février 2002 modifiant l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques en vue d'y inscrire l'isoproturon en tant que substance active Journal officiel n° L 055 du 26/02/2002 p. 0029 - 0032 | |
| 0162 | 32002L0023 Directive 2002/23/CE de la Commission du 26 février 2002 modifiant les annexes des directives 86/362/CEE, 86/363/CEE et 90/642/CEE du Conseil, en ce qui concerne la fixation de teneurs maximales pour les résidus de pesticides respectivement sur et dans les céréales, les denrées alimentaires d'origine animale et certains produits d'origine végétale, y compris les fruits et légumes Journal officiel n° L 064 du 07/03/2002 p. 0013 - 0019 | |
| | catégorie MRL DIRECTIVES (LMR) | |
| 0163 | 32002D0268 2002/268/CE: Décision de la Commission du 8 avril 2002 reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle du nicobifène, du tritosulfuron et du bifénazate à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2002) 1306] Journal officiel n° L 092 du 09/04/2002 p. 0034 - 0035 | |
| 0164 | 32002D0305 2002/305/CE: Décision de la Commission du 19 avril 2002 reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle de clothianidin et de | |

| | Pseudozyma flocculosa à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2002) 1434] Journal officiel n° L 104 du 20/04/2002 p. 0042 - 0043 | |
|------|--|--|
| 0165 | 32002D0311 2002/311/CE: Décision de la Commission du 24 avril 2002 abrogeant la décision 1999/462/CE reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle de l'alanycarbe à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2002) 1522] Journal officiel n° L 109 du 25/04/2002 p. 0028 - 0028 | |
| 0166 | 32002L0037 Directive 2002/37/CE de la Commission du 3 mai 2002 modifiant la directive 91/414/CEE du Conseil en vue d'y inscrire l'éthofumesate en tant que substance active (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 117 du 04/05/2002 p. 0010 - 0012 | |
| 0167 | 32002L0042 Directive 2002/42/CE de la Commission du 17 mai 2002 modifiant les annexes des directives 86/362/CEE, 86/363/CEE et 90/642/CEE du Conseil, en ce qui concerne la fixation de teneurs maximales pour les résidus de pesticides (bentazone et pyridate) sur et dans les céréales, les denrées alimentaires d'origine animale et certains produits d'origine végétale, y compris les fruits et légumes (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 134 du 22/05/2002 p. 0029 - 0036 | |
| | catégorie MRL DIRECTIVES (LMR) | |
| | 32002L0048 Directive 2002/48/CE de la Commission du 30 mai 2002 modifiant la directive 91/414/CEE du Conseil, en vue d'y inscrire les substances actives iprovalicarb, prosulfuron et sulfosulfuron Journal officiel n° L 148 du 06/06/2002 p. 0019 - 0023 | |
| 0168 | 32002D0479 2002/479/CE: Décision de la Commission du 20 juin 2002 concernant la non-inscription de l'hydroxyde de fentine à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil et le retrait des autorisations accordées aux produits phytopharmaceutiques contenant cette substance active (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2002) 2207] Journal officiel n° L 164 du 22/06/2002 p. 0043 - 0044 | |
| 0169 | 32002D0478 2002/478/CE: Décision de la Commission du 20 juin 2002 concernant la non-inscription de l'acétate de fentine dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil et le retrait des autorisations accordées aux produits phytopharmaceutiques contenant cette substance active (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2002) 2199] Journal officiel n° L 164 du 22/06/2002 p. 0041 - 0042 | |

| 0170 | | |
|------|--|--|
| 0171 | 32002R1112 Règlement (CE) n° 1112/2002 de la Commission du 20 juin 2002 établissant les modalités de mise en oeuvre de la quatrième phase du programme de travail visé à l'article 8, paragraphe 2, de la directive 91/414/CEE du Conseil (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Journal officiel n° L 168 du 27/06/2002 p. 0014 - 0030 catégorie REVIEW OF EXISTING SUBSTANCES | |
| 0172 | Communication de la Commission COM (2002) 1 final | |
| 0173 | relative à l'évaluation des risques et ses limites Communication de la Commission COM (2002) 27 final relative à l'évaluation des risques et ses limites L'un des principaux problèmes réside dans la possibilité d'un transfert non contrôlé vers les mauvaises herbes des gènes liés à la tolérance (herbicide), transfert qui a déjà été observé avec le colza et la betterave. Dans sa communication sur les sciences du vivant et la biotechnologie la Commission a récemment annoncé un plan d'action prévoyant entre autres mesures, le renforcement de la surveillance des effets potentiels des OGM à long terme. | |
| | catégorie GENETICALLY MODIFIED ORGANISMES (OGM) | |
| 0174 | Communication de la Commission COM (2002) 27 final dans le cadre du 6PAE, la Commission a adopté une communication sur la protection des sols49 dans laquelle la contamination est identifiée comme une menace pour les sols. | |
| | catégorie SOIL (SOLS) | |
| 0175 | 32002L0064 Directive 2002/64/CE de la Commission du 15 juillet 2002 modifiant la directive 91/414/CEE du Conseil en vue d'y inscrire les substances actives cinidon-éthyl, cyhalofop butyl, famoxadone, florasulam, métalaxyl-M et picolinafène Journal officiel n° L 189 du 18/07/2002 p. 0027 - 0032 | |
| 0176 | 32002D0593 2002/593/CE: Décision de la Commission du 19 juillet 2002 reconnaissant en principe la conformité des dossiers transmis pour examen détaillé en vue de l'inscription éventuelle du spirodiclofène et du dimoxystrobine à l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [notifiée sous le numéro C(2002) 2693] Journal officiel n° L 192 du 20/07/2002 p. 0060 - 0061 | |
| | Lexique | |
| | ADI average daily intake – prise journalière moyenne (rel. études de toxicité pour les mammifères/consommateurs) ACP (pays) AGROWEB (réseau) réseau en vue d'améliorer le flux d'information agricole des pays d'Europe centrale et d'Europe orientale (22 pays dont | |

le premier est l'Ukraine) doit servir de base à un portail sur l'alimentation et la nutrition. (voir FAO-OMS Budapest 25-28 février 2002)

AOEL

ArfD

DAR *Draft A... Report,* la monographie avant la prise de décision

DCE directive cadre sur l'eau, Directive 2000/60/CE

ECCO EC Co-ordinating Meetings pour évaluer le DAR (7 pays représentés)

EFSN réseau européen sur la sécurité sanitaire des aliments

FEOGA fonds européen d'orientation et de garantie agricole

ENTRANSFOOD réseau européen sur la sécurité sanitaire des cultures vivrières génétiquement modifiées

EMDI (%ADI)

EuroPOEM modèle d'exposition de l'opérateur

ICM Integrated cultural management - gestion intégrée des cultures

IPM *Integrated pest management -* lutte intégrée contre les organismes nuisibles

LOD – limite de détermination

NOAEL (rel. études de toxicité pour les mammifères)

OAV Office alimentaire et vétérinaire de la Commission.

OSPAR convention Oslo-Paris

PEC Predicted Environmental Concentration

PIC prior inform consent - procédure de consentement préalable en connaissance de cause

POP polluants organiques persistants

TAPAS plans d'action techniques pour les statistiques agricoles

TER Toxicity Exposure Ratio

TMDI (%ADI) - (rel. études de toxicité pour les mammifères)